

COMITÉ MUMIA SAINT-DENIS

8, cité Jacques Duclos - 93200 Saint-Denis

06 73 33 23 69 - mail : juliette.seydi@gmail.com

Pour un nouveau procès !

Liberté pour Mumia Abu Jamal

Rassemblement samedi 19 avril à 11 h devant l'hôtel de ville, place Victor-Hugo

La décision rendue le 27 mars par la Cour d'appel du troisième circuit de Pennsylvanie ne met pas un terme à la campagne internationale pour sauver Mumia Abu Jamal. Bien au contraire. La mobilisation est plus que jamais d'actualité.

Un panel de trois juges s'est réuni sur l'affaire Mumia. Par une décision à deux contre un, la majorité a refusé d'accorder un nouveau procès, celui demandé en appel par les avocats de Mumia, ses supporters, les militants anti-peine de mort, les associations de défense des droits de l'homme et les maires des villes qui lui ont apporté leur soutien, soit en le nommant « citoyen d'honneur », soit en donnant son nom à une rue comme l'a fait, à Saint-Denis, la municipalité dirigée par Didier Paillard.



Cette même décision a mis fin à la peine de mort, effective jusqu'à présent et a demandé qu'un nouveau jury prenne la décision d'une nouvelle sentence : prison à vie ou, à nouveau, la peine de mort. Si nous ne bougeons pas, ce sera la décision finale !

L'hypothèse d'une perpétuité réelle ne peut être comprise comme une victoire de la campagne internationale de soutien. Substituer la mort sociale à la mort physique représente une autre forme de barbarie.

Aussi, rejoignez la coalition internationale pour libérer Mumia Abu Jamal et le Comité Mumia Saint-Denis, samedi

19 avril à 11 h devant la mairie de Saint-Denis, place Victor-Hugo et à 14 h 30 place de l'Hôtel-de-ville de Paris à l'appel du collectif national.